



CONSEIL COMMUNAL DE BOREX

Séance du lundi 10 décembre 2012

Présidence : Monsieur Yves Schwarzentrub

Conseillers présents : 28

Le Président ouvre la séance à 20h00. Il annonce une modification de l'ordre du jour, à savoir au point No 6 des élections complémentaires aux commissions en place.

1.- Appel :

28 Conseillers sont présents. Le quorum est atteint et le Conseil communal peut valablement délibérer.

2.- Assermentations :

Monsieur Jean-Luc Vuagniaux, élu Syndic, avec entrée en fonctions le 1^{er} janvier 2013, prête le serment exigé par la loi.

Monsieur Daniel Gallay, élu Municipal, avec entrée en fonctions le 1^{er} janvier 2013, prête le serment exigé par la loi.

Monsieur Luc Schwarzentrub, Conseiller communal suppléant, prête le serment exigé par la loi.

3.- Adoption du procès-verbal de la séance du 8 octobre 2012

Au vote le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

4.- Préavis No 20/2012 – Demande de crédit pour l'élaboration des concepts d'aménagement au Village de Borex et des avant-projets d'aménagement de la Route de Crassier et du Centre du Village

Où le rapport de la Commission des Finances, attendu que cet objet a régulièrement été porté à l'ordre du jour, au vote le Conseil décide :

- 1) D'approuver le préavis No 20/2012 ;
- 2) D'accepter la démarche de travail proposée par Urbaplan ;
- 3) D'accorder à la Municipalité un crédit de Frs. 65'000.- TTC pour l'étude proposée par Urbaplan ;
- 4) D'autoriser la Municipalité de financer le projet par la trésorerie courante ;
- 5) D'amortir le montant de Frs. 65'000.- sur une période de 10 ans, soit Frs. 6'500.- par année au compte de fonctionnement (430.331.1). La première fois au budget 2014.

Résultat du vote : 26 oui, 1 non, 1 abstention



CONSEIL COMMUNAL DE BOREX

5.- Préavis No 21/2012 – Budget de fonctionnement 2013

Où le rapport de la Commission des Finances, attendu que cet objet a régulièrement été porté à l'ordre du jour, au vote le Conseil décide :

1. D'approuver le préavis No 21/2012 : Budget de fonctionnement 2013 ;
2. D'accepter le budget 2013 tel que présenté.

Résultats du vote : 27 oui, 0 non, 1 abstention

6.- Elections complémentaires aux commissions en place

Est désigné à la Commission des Finances : Monsieur Martin Allemann
Sont désignés à la Commission AEB : MM Gilles Vuagniaux et Daniel Girardet
Est désigné à la Commission ad hoc (Propriété Quayzin) :
Monsieur Luc Schwarzentrub
Est désigné à la Commission d'Urbanisme : Monsieur Raymond Briggen

7. Informations de la Municipalité :

Monsieur Ernst Meyer, Syndic, donne un résumé sur l'avancement des travaux du dossier Fusion de Communes. Six communes sur neuf sont favorables à une étude de fusion et trois pour un renforcement de collaboration. Une liste des différents inventaires des communes et organisations sera établie en collaboration avec les commissions ad hoc désignées pour fonctionner avec une commission intercommunale. Six groupes de travail, inclus un représentant municipal par groupe sont prévus. La date ultime fixée pour la fusion est arrêtée au 1^{er} janvier 2017.

Monsieur Jean-Luc Vuagniaux : informe que la piscine de Chésereux est accessible au public avec entrées payantes depuis ce matin, après deux jours de « portes ouvertes ». L'inauguration officielle est fixée au 12.12.2012.

SDIS du Boiron : Informations sur différentes mutations (retraites) et future régionalisation du service. Récapitulatif des différentes interventions du SDIS.

8. Divers et propositions individuelles

8.1 Initiative (Conformément à l'article 56, lettre C) « Pour améliorer l'information du Conseil sur les travaux des associations inter/supra-communales »

L'initiative déposée par les Conseillers MM Albert Rusterholz, Michel Bersier et Philippe Liniger demande que le Conseil adopte simplement la décision suivante : 1.- Obligation est faite aux Conseillers nous représentant dans des instances « inter ou supra-communales » de présenter à chaque Conseil un rapport résumant les projets et décisions de l'instance dans laquelle il siège ; 2) cela s'adresse en principe aux Conseillers Communaux, mais à défaut de Conseiller, un Municipal peut suppléer.



CONSEIL COMMUNAL DE BOREX

Le Conseil décide de voter sur l'acceptation de traiter cet objet séance tenante par **26 oui, 0 non et 2 abstentions**. L'initiative selon point 1 et 2 ci-dessus est acceptée par : **22 oui, 1 non et 5 abstentions**.

- 8.2 Monsieur Albert Rusterholz demande une surveillance le long de la route de Crassier afin que les véhicules d'entreprises ne stationnent plus sur le trottoir.
- 8.3 Monsieur Patrick Mouttet renseigne sur le dossier «Quayzin», contacts bancaires pris avec la BCV et rendez-vous prévu le 12.12.12 avec un architecte.
- 8.4 Monsieur Hans Rieder demande ce qu'il en est de la réparation de l'éclairage sur le Chemin de la Bavand.
- 8.5 Monsieur Salvador Pitarch n'a pas reçu de réponse à savoir pourquoi l'administration n'utilise pas de papier recyclé.
- 8.6 Taxe poubelles : A la demande d'un Conseiller, Mme Gabrielle Genoud confirme qu'il n'y aura pas de distribution gratuite de sacs à l'essai. Les nouveaux sacs sont en vente au Greffe et prochainement dans les commerces, les anciens rouleaux sont repris par les commerces.
- 8.7 Les dates des séances du Conseil en 2013 seront communiquées ultérieurement.

La séance est levée à 21h30.

Le Président :

Yves Schwarzentrub



La Secrétaire :

F. Prélaz